

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 25 mai 2009

**OBJET**  
**de la Délibération**

\*\*\*\*\*

**DESIGNATION DES  
REPRESENTANTS  
DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
AUPRES DU  
COMITE  
D'ANIMATION DE  
L'AUBERGE DE  
JEUNESSE**

**Date de convocation du Conseil Municipal**

19 mai 2009

**Date d'affichage** : 19 mai 2009

**Nombre de Conseillers en exercice** : 33

**Président de la Séance** : Monsieur LE ROCH, Maire

**Secrétaire de Séance** : Mademoiselle ORINEL

**Etaient présents**

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURS, Mlle ORINEL, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

**Absent ayant donné pouvoir**

Mme OLIVIERO à M. JARNO

Mme LE DOARE à Mme GREZE

M. DERRIEN à Mme LE STRAT

# **DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DU COMITE D'ANIMATION DE L'AUBERGE DE JEUNESSE**

## **Rapport de Monsieur LE MAIRE**

Un comité d'animation va être créé à titre consultatif et placé sous la coordination du responsable de l'Auberge de Jeunesse. Son objet sera le suivant :

- veiller à ce qu'une coordination efficace s'instaure entre les différents partenaires de l'équipement afin de permettre l'utilisation la plus harmonieuse du potentiel d'accueil de l'Auberge de Jeunesse
- veiller à ce que l'animation qui pourra être développée dans l'Auberge de Jeunesse s'intègre avec celle des associations existantes.

Ce comité se réunira au moins une fois par an.

### **Nous vous proposons :**

- de procéder à la désignation des 2 représentants de la ville de Pontivy, soit

Le Maire ou sa représentante, l'adjointe au patrimoine et au tourisme, Marie-Madeleine DORE-LUCAS

L'ajointe à l'action scolaire et à la jeunesse : Nelly BURLLOT

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 26 mai 2009**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**